



apprenez à voler

Traverser la France à 250 km/h, sans embouteillage, et sans risquer de se faire flasher, c'est possible en devenant pilote privé. Deuxième pays aéronautique dans le monde derrière les Etats-Unis, la France compte 40 000 pilotes répartis dans plus de 600 aéroclubs affiliés à la Fédération française aéronautique (FFA). Accessible dès l'âge de quinze ans, la formation est tout à fait abordable. Voici les informations pratiques qui vous guideront dans la découverte de l'aviation. N'oubliez pas : un kilomètre de route ne mène nulle part tandis qu'une piste d'un kilomètre de long peut vous conduire partout...





Pour commencer...

Pour trouver le club le plus proche de votre domicile, la FFA propose un moteur de recherche spécifique sur son site internet, www.ff-aero.fr (rubrique Apprendre, sous-rubrique Où apprendre ?). Choisissez une plateforme située entre 30 et 40 minutes maximum en voiture de chez vous. Les aéroclubs affiliés FFA sont des organismes de formation mais aussi des associations regroupant des membres essentiellement bénévoles. Cette notion de bénévolat est d'ailleurs la spécificité des aéroclubs français. Des opérations sont régulièrement organisées pour animer la vie interne du club (voyages, balades aériennes, rallyes, repas, soirées dansantes...) et pour le faire connaître à l'extérieur au cours de meetings et/ou de journées portes ouvertes et découverte du pilotage (renseignements : www.enviedepiloter.fr). Ces dernières se déroulent tous les ans à l'occasion du week-end de Pentecôte (du 11 au 13 juin en 2011). Profitez de cette fête pour décoller à l'occasion d'un baptême de l'air (70 € en moyenne les 20 mn).



Un pilote, des brevets

Deux formations sont dispensées par les aéroclubs français : le PPL (Private Pilot Licence – Licence de pilote privé) et le brevet de base. Le PPL est un brevet de pilotage internationalement reconnu. Il permet à son titulaire de voler de jour et sous certaines conditions, notamment météorologiques. Accessible dès dix-sept ans, la formation au PPL compte deux volets : l'un théorique (QCM), l'autre pratique. L'élève pilote doit accomplir un minimum réglementaire de 45 heures de vol dont au moins 25 heures en double commande (avec un instructeur) et 10 heures en solo supervisé. Le brevet est délivré à l'issue d'un vol d'examen. Durée de la formation : six mois à un an.

Le brevet de base, ou BB, est une exception française imaginée pour favoriser l'arrivée de nouveaux pilotes, les jeunes notamment, dans le monde de l'aviation légère. Il est considéré comme une première « étape » avant que son titulaire ne poursuive sa formation pour obtenir le PPL. La formation au brevet de base est accessible dès quinze ans. Elle comprend le même examen théorique et une formation pratique composée d'un minimum de 6 heures de vol en double commande (avec un instructeur), 4 heures de vol solo et 20 atterrissages. Le titulaire d'un BB est un pilote à part entière. Plus restrictif que le PPL, il autorise à voler seul dans un rayon de 30 km autour de l'aérodrome de départ.



L'équipement de base de l'élève pilote comprend : un manuel (70 €) et un carnet de vols (15 €). Au bout de quelques heures d'instruction viendront s'ajouter un casque (à partir de 100 €), une planchette de vol (15 €) et des cartes aéro.

Un coup de pouce pour les jeunes

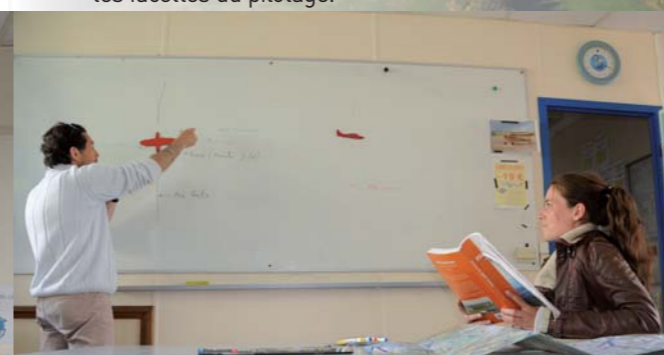
Tous les jeunes élèves pilotes âgés de moins de vingt et un ans peuvent prétendre à des aides financières allouées par la FFA dans le cadre du programme Objectif Pilote. Versées en fonction de la progression de l'élève, elles atteignent un montant total de 2175 € par élève (1505 € jusqu'au PPL, + 335 € pour la qualif voltige, + 335 € pour la qualif montagne (détail sur le site : www.ff-aero.fr rubrique Apprendre, sous-rubrique Aides pour les jeunes). La FFA et l'Education nationale ont passé un partenariat sous la forme d'un diplôme visant à intéresser les jeunes à l'aviation : le brevet d'initiation aéronautique (BIA). 2000 élèves âgés de 13 ans et plus suivent cette formation diplômante chaque année. La formation BIA est organisée conjointement par un aéroclub et un établissement scolaire. Elle comprend une initiation à la navigation, à la météorologie, à l'Histoire de l'aviation... et deux à trois vols de 30 à 40 minutes. Tout jeune élève pilote titulaire du BIA profite d'une bourse supplémentaire lorsqu'il obtient son brevet de base.

Vos premières ailes

La formation se déroule à bord d'avions biplaces dont la motorisation est comprise entre 80 hp et 120 hp. Leur vitesse de croisière avoisine les 200 km/h. Leur autonomie est comprise entre 3 et 4 heures. Certains disposent d'une aile basse (Robin DR 400), d'autres d'une aile haute (Cessna C172). Ces avions sont utilisés en vol local, c'est-à-dire pour des balades aériennes dans les environs de l'aérodrome ou pour de petits voyages effectués seul ou à deux. Vous découvrirez vite qu'il existe une multitude d'avions : les appareils de collection qui perpétuent l'Histoire de l'aviation, les avions de voyage plus rapides que les avions écoles et disposant généralement de quatre places, les avions de voltige qui permettent d'exécuter boucles, tonneaux, renversements, et quantité d'autres figures acrobatiques. Bref, énormément de machines offrant toutes de découvrir différentes facettes du pilotage.



Avec 721 machines en service, le DR 400 est l'avion le plus représenté dans les aéroclubs.



Le choix de l'instructeur est primordial : c'est lui qui vous emmènera jusqu'au brevet. N'hésitez pas à en tester plusieurs pour trouver celui qui vous correspond le mieux. Une séance d'instruction (2 heures en moyenne) commence toujours par un briefing puis une visite prévol, le vol (progressivement de 30 à 60 minutes) et un débriefing.

Le budget, les maths, la visite médicale...

• **L'aviation est réservée aux riches. FAUX**
Le coût d'un brevet de pilote privé (PPL) varie entre 5000 € et 7000 €. Et - 1505 € pour les moins de 21 ans. Ce qui fait pour eux le brevet à partir de 3495 €. Le coût du brevet de base, plus accessible financièrement que le PPL, est estimé entre 2000 € et 3000 €. Quelle que soit la formation, son coût total dépend du nombre d'heures de vol dont l'élève aura besoin pour assimiler le programme, ainsi que du prix de l'heure de vol, variable en fonc-

tion de l'implantation géographique du club et du type d'avion école utilisé. Pour conserver son PPL, 12 heures de vol minimum sont à réaliser chaque année. Soit un investissement de 900 € à 1400 € par an auquel il faut ajouter les 55 € de la licence FFA et une cotisation club variable. En comparaison, un fumeur consommant un paquet de cigarettes par jour laisse partir en fumée 1800 € à 2000 € chaque année... Bon à savoir : avec une heure de vol moyenne comprise entre 75 € et 115 €,

la France est le pays où voler coûte le moins cher d'Europe ! Les aéroclubs affiliés à la FFA sont des associations à but non lucratif. Leur fonctionnement repose sur le bénévolat, ce qui est unique. A titre d'exemple, 90 % des instructeurs français transmettent leur savoir sans percevoir de rémunération. • **Piloter nécessite un certificat médical. VRAI**
Il est délivré par un médecin agréé aéronautique (votre club vous communiquera leurs coordonnées). La visite médicale, peu

contraignante, porte sur l'ouïe, la vue, le système cardiovasculaire. Piloter nécessite d'être dans un état de santé «standard». Le certificat médical est valable cinq ans pour les moins de 40 ans et deux ans pour les plus de 40 ans.

• **Pour devenir pilote privé, il faut avoir fait Maths Sup. FAUX** Parmi les 40 000 pilo-

tes d'aéroclubs, on recense tous les corps de métiers et des cursus très littéraires. Dans le cadre d'une formation de pilote, les aéroclubs organisent des cours théoriques accessibles à tous les niveaux d'étude. On peut donc être pilote et nul en maths !

• **Je peux piloter en portant des lunettes de vue. VRAI**
Pour piloter dans le cadre d'une activité de

loisirs, votre vue doit être correctement corrigée. Pris séparément, chaque œil non corrigé doit au minimum être mesuré à 1/10^e et être corrigé à 7/10^e. Dans tous les cas, la correction ne doit pas être supérieure à +5 dioptries ou inférieure à -5 dioptries. La vision des couleurs doit permettre de reconnaître les couleurs utilisées en aéronautique et le champ visuel normal.

Après le brevet...

Obtenir son brevet de pilote n'est pas un aboutissement, mais juste un commencement. Grâce à lui, vous pourrez découvrir le voyage aérien seul, avec votre famille ou vos amis. Vous pourrez traverser la France et les frontières en fonction de votre niveau d'anglais. Ensuite, il existe différentes formes de vol à découvrir tout au long de sa vie de pilote : le vol de nuit, le vol montagne, l'hydravion et les sports aériens comme la voltige, le pilotage de précision et le rallye aérien.

Le vol de nuit

Après le PPL, formation de 5 heures de vol de nuit dont 3 heures en double commande, 5 décollages et atterrissages seul à bord, environ trois voyages en double commande, et un test en vol. Coût de la formation : entre 1 500 € et 2 500 €.

Le vol montagne

L'été, l'avion est équipé de roues, l'hiver de skis. Après le PPL, entre 20 et 40 heures de vol sont nécessaires avant de passer l'examen autorisant à voler en montagne. Dans les Alpes comme dans les Pyrénées, vous naviguez d'altiports en altisurfaces et, lorsque les conditions météorologiques le permettent, l'atterrissage sur glaciers est possible. Heure de vol comprise entre 150 € et 170 €. Budget : à partir de 3 000 €

L'hydravion

L'hydravion est une invention française, née à Biscarrosse il y a un peu plus de cent ans. Décoller et se poser sur l'eau, une activité qui

marie à perfection la passion de la navigation et de l'aérien. L'activité est en plein redémarrage. Elle se pratique essentiellement à Biscarrosse. Formation en huit heures de vol minimum. Tarif : environ 180 €/h.

La voltige

Est enseignée sur des avions spécifiques conçus pour résister aux accélérations, les «G», ressenties lors de l'exécution des figures acrobatiques. Le coût moyen de l'heure de voltige est de 180 € à 200 €. Un brevet de base est suffisant pour entamer un cursus voltige (environ 20 heures de vol). Investissement : entre 3 800 € et 4 000 €. Aides financières fédérales possibles. Nombreuses compétitions organisées.

Le pilotage de précision et le rallye aérien

Le pilotage de précision se pratique seul et le rallye aérien en équipage. L'objectif : préparer une navigation qu'il faut suivre avec précision. Des points de passage obligatoires sont à survoler en respectant des horaires stricts sous peine de pénalité. Des photographies embarquées à bord de l'avion et représentant des lieux rencontrés sur le parcours sont à identifier. Se pratique une fois le PPL obtenu sur des avions de club traditionnels, ce qui limite le coup de l'heure de vol. Investissement : 2 000 € par an (à répartir entre les membres de l'équipage en rallye). Aides financières fédérales possibles. Nombreuses compétitions organisées.



Dossier réalisé par Jean-Philippe Laurent avec Tidiane M'Bo.
Photos : Jean-Marie Urlacher - DR.
Remerciements à Inès et Jean-Charles pour leur collaboration.

En résumé

600 aéroclubs affiliés FFA.

40 000 pilotes en aéroclubs.

L'heure de vol la moins chère d'Europe :

entre 75 € et 115 €.

Coût d'un brevet de base : 2 000 € à 3 000 €.

Coût d'un brevet de pilote privé (PPL) :

5 000 € à 7 000 €.

Pilote dès l'âge de 15 ans.

Jusqu'à 2 175 € de subventions par jeune de moins de 21 ans.

WWW

Encore plus d'informations sur les sites internet de la Fédération française aéronautique, www.ff-aero.fr et www.enviedepiloter.fr



Mer ou montagne, les terrains de jeux sont multiples.

